

à la fuite és pays de Bresse. Et par ce moyen prist fin ceste esmotion populaire, laquelle comme tesmoigne maistre Symphorien Champier (1) fust puis conuertie en commun pro-uerbe soubs le mot de la *sedition de Lyon*, pour une esleuation de peuple. Venant maintenant au *Cheveau fou*, comme disent les Lyonnois, de Campis escript que de ceste sedition, le seul quartier du Bourg-Chanin et du pont du Rhosne furent exempts, s'estantz contenus en leur deuoir par le maistre des ports et ses gardes qui faisoient lors leur principale garde à la porte du pont du Rhosne; et par l'abbé d'Aisney leur seigneur haut iusticier qui s'estoit fortifié dans son abbaye de bon nombre d'arbalestriers et autres selon le temps armez de iavelines, allebardes et pertuysanes contre ceste troupe mutine. Or apres l'esmotion appaisée, les habitants desdits quartiers admonestez par l'abbé d'Aisnay (*sic*) leur seigneur, de rendre graces à Dieu de la grace qu'il leur auoit faict, les inspirant de ne point prester l'oreille à ces mutins qui les auoyent voulu attirer à estre participants de leurs folies, obtindrent de l'archeuesque de Lyon de faire benir vne chapelle qui est ioignant la porte du pont du Rhosne, sous le vocable du S. Esprit (2), et y dressarent une confrairie du S. Esprit qui s'y assemble tous les ans par les festes de la Pentecoste auec toutes sortes de resiouissances, par ce que ce fut en ce temps là que la sedition aduint, et qu'ils en furent garantiz par l'inspiration du benoist S. Esprit.

« le pilori qui lors estoit sus le pont de Saone.... » Paradin, *Hist. de Lyon*, page 235.

(1) Voyez la relation que Symphorien Champier a publiée sous le nom de Morien Pierchan de la Rebeine de 1529. Voyez aussi les *Grands Cordeliers de Lyon*, par M. l'abbé Pavy, pages 74 et suiv.

(2) Voyez sur cette chapelle l'*Itinerarium* de Golnitz, page 316, édition de 1651, et l'*Almanach* de Lyon de 1755, page 37. On ne fait pas mention dans cet *Almanach* de la confrérie du saint Esprit, qui très-probablement n'existait plus depuis long-temps. A l'égard de la chapelle, M. Delandine nous apprend qu'elle fut démolie vers l'an 1765. *Cat. des Mss.*, tome III, page 187.